

CONDITIONS SPÉCIALES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE TÉLÉPÉAGE

rentrée 2025

DURÉE POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

Du 25 août 2025 au 5 octobre 2025 à minuit.

BÉNÉFICIAIRES :

- **Tout nouvel abonné dans la limite d'un badge** par client souscrivant pendant la période de l'opération à un abonnement **le Voyageur ou le Local ou l'Alpin**.
- Cette offre est réservée aux particuliers.

CONTENU DE L'OFFRE :

Cette offre s'applique pour toute souscription à un abonnement **le Voyageur, le Local ou l'Alpin** pendant la durée de la campagne :

- Un **crédit de péage de 20 € TTC** valable sur les autoroutes ATMB pendant 6 mois à compter de la souscription. Si le crédit n'est pas utilisé dans les 6 mois, alors il sera automatiquement remis à 0 à l'issue de cette période.
- Les **frais de mise en service de 11 € TTC** sont offerts.
- Les **frais de livraison du badge** sont gratuits.

MOYENS POUR SOUSCRIRE À L'OFFRE :

- sur www.atmb.com
- au Centre de Relations Clients de Nangy de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi

INFORMATIONS SUR L'OFFRE :

- sur www.atmb.com
- par téléphone au 04 50 25 95 95 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

www.atmb.com